

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve

AFRIQUE-LEVANT (AFRIQUE)

Togo-Cameroun

1944-1952

78QO

Répertoire numérique détaillé

La Courneuve

Référence : 78QO

Intitulé : AFRIQUE-LEVANT (AFRIQUE), Togo-Cameroun

Dates extrêmes : 1944-1952

Niveau de description : Sous-série

Importance matérielle : 4 articles, soit 0,12 ml.

Producteur : Direction d'Afrique-Levant, sous-direction d'Afrique.

Service versant : Direction des Affaires africaines et malgaches.

Modalités d'entrée : Versement administratif.

Histoire administrative, historique de la conservation :

Après la disparition de la direction d'Afrique-Levant, les archives de la sous-direction d'Afrique ont été transférées à la direction des Affaires africaines et malgaches, qui les a versées dans les années 1970 à la direction des Archives.

Présentation du contenu :

La série Togo-Cameroun regroupe les documents concernant ces pays, traités, reçus ou produits par la direction d'Afrique-Levant, sous-direction d'Afrique.

Sources complémentaires :

Fonds issus du bureau Togo-Cameroun :

- 443QO – Bureau Togo-Cameroun, Cameroun, 1957-1961 ;
- 317QO – Bureau Togo-Cameroun, Togo-Cameroun, dit « Premier Ministre / Outre-Mer », 1957-1961 ;
- 318QO – Bureau Togo-Cameroun, Togo-Cameroun, 1950-1960.

Pour les périodes suivantes, voir les séries :

- 40QO – Afrique-Levant (Afrique), Cameroun, 1953-1959 ;
- 77QO – Afrique-Levant (Afrique), Togo, 1953-1959 ;
- 319QO – Afrique, Cameroun, 1961-1969 ;
- 319QONT – Afrique, Cameroun, 1970-1983 ;
- 316QONT – Afrique, Togo, 1959-1983 ;
- 2210INVA – Afrique, Généralités et pays, 1984-1989 (Cameroun, articles 278-288) ;
- 2210INVA – Afrique, Généralités et pays, 1984-1989 (Togo, articles 625-632).

Conditions d'accès :

Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques prévus par le Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation :

La reproduction est libre pour les documents communicables dans les conditions prévues par le règlement de la salle de lecture.

Afrique-Levant (Afrique), Togo-Cameroun, 1944-1952 – 78QO

REPRESENTATION CONSULAIRE ETRANGERE

78QO/1 Consuls, vice-consuls, agents consulaires (nominations à Douala et Lomé) : Grande-Bretagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Grèce, Espagne, Norvège, Suisse, Liban, Monaco. août 1947 - décembre 1952 K 58.5

ADMINISTRATION FRANÇAISE

Dossier général. – Dont : statut des territoires du Togo et du Cameroun ainsi que celui de leurs ressortissants et des étrangers qui y résident ; question des biens allemands au Cameroun. septembre 1944 – juil. 1951 K 58.1

QUESTIONS POLITIQUES

Dossier général. – Régime de tutelle, question politique et sociale, élections, mouvements de revendication, relations avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, question diverses. octobre 1945- décembre 1952 K 58.2

78QO/2 La question Ewé : revendications des Ewé, propagande indigène et en particulier publications du professeur CHAPMAN, situation politique au Togo, conversations franco-britanniques, discussions aux Nations Unies, établissement d'une Commission consultative permanente franco-anglaise pour les affaires togolaises à l'initiative du Conseil de Tutelle¹, travaux de la Commission, mission de visite du Conseil de Tutelle, sessions du Conseil mixte pour les Affaires Togolaises² (procès-verbaux des 5 premières séances)³. juillet 1945 - décembre 1952 K 58.2

QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

78QO/3 Dossier général concerne notamment le régime auquel sont soumises les sociétés de recherches et d'exploitations minières au Cameroun ainsi que les conséquences au Togo du rétablissement de droits de douane en A.O.F. novembre 1945 - octobre 1952 K 58.3

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Missions scientifiques françaises et étrangères au Cameroun. septembre 1946 - juillet 1950 K 58.4

¹ Commission composée du Commissaire de la République au Togo, du Gouverneur de la Gold Coast assistés chacun de deux représentants élus par les populations indigènes. Ces représentants étaient, pour le Togo français, MM. Sylvanus OLYMPIO et Fare DJATO et pour le Togo britannique, MM. W.S. HONU et AMU à qui succède M. E.E. ASARE en 1949.

² Le nouveau Conseil, créé suite à une décision franco-britannique, avait un champ d'action plus vaste que la Commission consultative permanente ; il avait à sa disposition un budget qui lui permettait de financer des projets.

³ Dossier composé pour l'essentiel de dépêches émanant du consul général de France à Accra, de correspondances échangées entre le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la France d'Outre-Mer, de notes de la Direction Afrique-Levant.

Afrique-Levant (Afrique), Togo-Cameroun, 1944-1952 – 78QO

QUESTIONS SOCIALES

Questions religieuses (missionnaires américains, projet d'établissement d'un institut des missions évangéliques, vicariat apostolique au Cameroun) ; questions syndicales (Confédération internationale des syndicats libres, Fédération syndicale mondiale).	novembre 1944 - février 1951	<i>K 58.5</i>
---	---------------------------------	---------------

SUPPLEMENT : DOCUMENTS ANCIENNEMENT RESERVES

78QO/4	Administration française. – Visas pour des journalistes afro-américains, enquêtes ou démarches concernant des personnes privées.	octobre 1944 – mai 1948	<i>K 58.1</i>
	La question Ewé	janvier 1949 - octobre 1952	<i>K 58.2</i>
	Questions administratives relatives à des situations individuelles de ressortissants de diverses nationalités. - expulsions, affaires particulières ⁴ , concessions minières.	octobre 1944 - janvier 1953	<i>K 58.4</i>

⁴ Certains dossiers individuels apportent un éclairage intéressant sur le contexte de l'époque.